

POLITIQUE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DES AAMAC

Les **Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile (AAMAC)**, en tant qu'organisation régionale de supervision de la sécurité, ont été créées pour **mutualiser les efforts des États membres**, promouvoir l'harmonisation des règlements techniques, renforcer la supervision de la sécurité aérienne, et garantir la conformité aux normes internationales. Aussi, dans un **contexte marqué par une exigence croissante de redevabilité, de reconnaissance internationale et d'efficacité organisationnelle**, les AAMAC ont engagé une **démarche de transformation institutionnelle**, en plaçant la **qualité** au cœur de leur stratégie. La mise en œuvre d'un **Système de Management de la Qualité (SMQ)** conforme à la **norme ISO 9001 : 2015** constitue un choix structurant pour atteindre cet objectif.

Cette politique qualité vise à garantir une organisation **efficace et transparente**, capable de répondre aux attentes des États membres, des partenaires techniques, et des parties prenantes internationales.

À ce titre, les AAMAC s'engagent à :

- Répondre de manière proactive aux exigences des **États membres**, de l'**OACI**, de la **CAFAC** et des **partenaires stratégiques** ;
- Assurer l'harmonisation continue des **Règlements Techniques Aéronautiques (RTA)** en matière de supervision de la sécurité ;
- Accompagner les États dans leurs missions de **supervision, de certification et de surveillance continue des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP)** dans les États membres des AAMAC ;
- Renforcer durablement la **compétence des ressources humaines** internes ;
- Accompagner les États dans le **renforcement des capacités de leurs personnels techniques de supervision** ;
- Promouvoir une **culture d'amélioration continue**, de **mesure de la performance** et de **transparence organisationnelle** ;
- **Préparer** l'organisation à la **certification RRAP** et aux évaluations internationales.

LA POLITIQUE QUALITÉ SERA OPÉRATIONNALISÉE À TRAVERS LES LEVIERS SUIVANTS

- 01 **Intégration du SMQ** dans les activités, notamment les processus de supervision de la sécurité et d'accompagnement des États ;
- 02 **Renforcement des compétences** à travers un **plan de formation**, aligné sur les priorités métiers et les exigences de la norme ISO ;
- 03 **Structuration documentaire** du SMQ, comprenant une politique qualité, un manuel qualité, des procédures, et des enregistrements maîtrisés ;
- 04 **Pilotage qualité** assuré par des **revues de direction**, des audits internes et un système formel de gestion des non-conformités ;
- 05 **Communication interne et externe**, favorisant la compréhension, l'adhésion et la mobilisation du personnel et des États membres.

La présente politique qualité fera l'objet d'un **suivi régulier** à travers des mécanismes d'évaluation établis dans le cadre du SMQ. Elle sera **révisée une fois tous les trois ans**, ou en cas de **changement stratégique, réglementaire ou institutionnel majeur**, afin de garantir son adéquation aux missions des AAMAC et aux exigences de leurs parties intéressées.

En tant que **Secrétaire Exécutif**, je réaffirme mon engagement à mobiliser les moyens humains, matériels, financiers et organisationnels nécessaires pour garantir l'atteinte des objectifs de la présente politique. Je compte sur l'adhésion pleine et entière de l'ensemble du personnel, des experts techniques des États membres pour faire des AAMAC une **RSOO de référence**, reconnue pour son **professionnalisme**, sa **rigueur**, et sa **conformité aux standards internationaux**.

« Ensemble, construisons une RSOO d'excellence »

Fait à N'Djamena, le 24 juillet 2025



Le Secrétaire Exécutif

Louis BAKIENON